

**AUTORISATION DE REJET DES EAUX TRAITEES PAR UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF DANS LE MILIEU HYDRAULIQUE SUPERFICIEL.**

Demande d'autorisation de rejet d'un système d'assainissement non collectif :

DEMANDEUR :

Nom et Prénom : Mme MADROSKY Dalila, 24 ALLEE DE SORGUES 31770 COLOMIERS

Adresse du lieu de réalisation : CHEMIN DE LA TOUR D'ENVIE 11410 SALLES SUR L'HERS

Références cadastrales : ZL 41

LIEU DE REJET DES EAUX TRAITEES :

Lieu du rejet : Fossé bordant la parcelle, après trop plein en bout de drain de dispersion de 25 ml.

PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE AUTORISANT LE REJET :

Je soussigné Nichel BROUSSE

Maire de Salles sur l'Hers

autorise MME MADROSKY DALILA à rejeter les eaux traitées issues de l'installation d'assainissement situé sur la parcelle cadastrée ZL 41 dans le fossé bordant la parcelle.

Ces effluents rejetés respecteront les normes de rejet autorisées par l'arrêté du 7 septembre 2009.

Fait à Salles/l'Hers Le 5 Mars 2020
Signature

